

patrons, mais du parti libéral, et ils sont devenus partisans quand même du gouvernement; et leur conduite signifie que sur chaque patron dans cette Chambre est écrit le mot "Ichabod." Leur gloire est évanouie, leur utilité a disparu, ils ne peuvent rien faire. Les principes qu'ils ont professés, les engagements qu'ils ont pris, les promesses qu'ils ont faites dans l'ouest et qui les ont fait élire—tout cela est foulé aux pieds par les hommes qui sont venus ici—j'allais dire sous de faux prétextes, mais je m'en abstiens—et qui ont violé leurs promesses d'une façon méprisante, indigne de la vie parlementaire et honteuse pour le pays.

SERVICE TRANSATLANTIQUE RAPIDE.

M. WALLACE: Avant que vous quittiez le fauteuil, M. l'Orateur, je désire faire observer que j'ai compris que le ministre du Commerce, dans sa réponse au chef de l'opposition, a dit que le gouvernement n'avait pas reçu d'information du gouvernement impérial relativement à un service transatlantique. Je lui demanderai s'il a reçu quelque communication de M. Peterson, de Newcastle, au sujet de la signature du contrat. Je demanderai de plus s'il est vrai que M. Peterson, de Peterson, Tate et Cie, de Newcastle, qui a entrepris l'établissement de cette ligne de steamers, est un Allemand, et que le gouvernement allemand est à former une partie de la subvention requise pour le service rapide, et qu'en échange la compagnie accordera un tarif différentiel en faveur des produits allemands venant de la Grande-Bretagne au Canada?

Le MINISTRE DU COMMERCE: Je ne suis pas au courant de ces rumeurs. Je ne sais pas si M. Peterson est allemand, mais je crois qu'il est Scandinave.

Une VOIX: Il est Danois:

Le MINISTRE DU COMMERCE: Je m'informerai si M. Peterson a passé un contrat avec l'empereur Guillaume afin d'accorder un tarif différentiel, mais je crois fort que mon honorable ami ait été trompé. Nous n'avons pas reçu de M. Peterson d'autres communications que la nouvelle que tout va bien.

Motion adoptée et la Chambre se forme en comité des subsides.

(En comité.)

Travaux publics—Imputables sur le revenu—Port de Collingwood—Améliorations..... \$80,000

M. BENNETT: Avant de laisser adopter ce crédit, je demanderai au ministre des Travaux publics quelle est l'intention du gouvernement au sujet d'une grande entreprise que le gouvernement, dit-on, est sur le point d'exécuter. Il y a quelque temps, en réponse à une interpellation, l'honorable ministre des Travaux publics a déclaré que déjà une somme de plus d'un quart de million de dollars avait été dépensée pour améliorer le port de Collingwood, et si la rumeur dit vrai, une entreprise pour au delà de \$250,000 doit être adjugée, dans le but de parachever les travaux à cette ville.

Je ne veux pas que l'on pense que je suis opposé à ce que ces sommes d'argent soient dépensées à Collingwood. Je comprends parfaitement le fait

que, en raison de la diminution des eaux du lac Huron, les habitants de Collingwood ont été placés dans une position très désavantageuse. Il y a là une grande ville de 6,000 âmes. Les habitants ont beaucoup d'esprit d'entreprise, et il est malheureux pour cette ville que par suite de l'abaissement du niveau des eaux du lac le port qui avait une bonne profondeur d'eau en moyenne est aujourd'hui diminué à douze ou treize pieds d'eau, et est devenu absolument innavigable pour les gros navires qui se rendent maintenant aux grands lacs. Je ne veux pas que l'on pense que l'égoïsme me fait agir.

Bien que nous ayons à Midland un profond d'eau illimitée, et bien que notre ville commence à se développer, nous aurions de la répugnance à nuire aux intérêts de Collingwood en suivant une politique de clocher et en attirant le trafic des grands lacs à Midland, ce qui arriverait inévitablement si le gouvernement ne venait pas à l'aide de la ville de Collingwood.

Plusieurs députés de la droite quand ils étaient dans l'opposition, s'empresaient toujours de condamner tout crédit destiné aux travaux publics où à l'amélioration des ports sous le prétexte que c'était un moyen de s'emparer des comtés. Mais si c'était leur tactique dans le passé, que peuvent-ils dire aujourd'hui quand on dépense un quart de million de dollars dans un seul port; quand, presque à la portée de la voix, se trouve un autre port qui n'exige aucune dépense. Si le gouvernement veut entreprendre ces travaux considérables, il n'est que juste que la Chambre sache quelle somme d'argent sera dépensée.

Le crédit inscrit au budget est de \$80,000. Le ministre avouera franchement que ce n'est pas la moitié, pas même le tiers de la somme qu'il faudra dépenser. Si l'honorable ministre a l'intention de faire creuser le port de Collingwood à la profondeur requise pour faciliter le trafic des grands lacs, je suis informé que le coût excédera un quart de million de dollars. Et si le ministre est assez généreux pour dépenser cette somme énorme dans un seul port, j'espère, bien que j'aie l'honneur d'être opposé au gouvernement, qu'il voudra bien s'occuper d'un port qui n'a besoin que d'une petite somme d'argent.

Le ministre a eu la bonté d'envoyer un dragueur à Midland pour exécuter certains petits travaux, mais à peine ce dragueur était-il à travailler dans le port depuis une couple de jours, que, à notre grand étonnement, il reçut l'ordre de quitter le port et de discontinuer les travaux qu'il avait commencés. Je crois qu'il n'est que juste que chaque comté, quand l'intérêt public l'exige, ait une part raisonnable dans l'emploi des deniers publics, et je vais protester au nom de l'équité contre le ministre, qui dépense un quart de million de dollars dans la ville de Collingwood quand une autre ville ne demande que \$1,000. Si le ministre adopte le principe qu'un comté qui s'est prononcé contre le gouvernement doit être négligé, il vaudrait mieux le savoir immédiatement.

Ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne veux pas objecter à cette dépense d'un quart de million de dollars dans la ville de Collingwood. Mais je pris le ministre de dire au comité le chiffre des dépenses projetées, et, de plus, quelle sera la profondeur d'eau dans le port l'orsque l'entreprise sera terminée. Nous aimerions savoir, aussi, si le crédit demandé fait partie du chiffre total de l'entreprise et si l'entreprise une fois terminée, donnera à ce